# P0Z - Employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés)

## Synthèse

Les employés administratifs de la fonction publique rassemblent les agents de catégorie C ainsi que les anciens agents de catégorie D dont le statut a été supprimé en 1988. Les professions les plus typiques sont celles d'agent ou d'adjoint administratif, d'agent de constatation ou de recouvrement des impôts, du trésor ou des douanes. Cette famille professionnelle comprend également les employés de la Poste. En moyenne sur la période 2012-2014, 762 000 personnes sont employés administratifs de la fonction publique (hospitalière, d'État et principalement territoriale). Les salariés recrutés sur contrat à durée déterminée représentent 12 % des emplois de cette famille professionnelle.

Les effectifs ont augmenté progressivement jusqu'au milieu des années 2000 et ont fortement diminué depuis du fait du nonremplacement d'une partie des départs en retraite. Ces professions occupent une part significative de l'emploi régional dans l'ensemble de la France métropolitaine, et plus particulièrement en Corse et en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ce métier a vieilli au cours des trente dernières années : la part des employés administratifs de la fonction publique âgés de 50 ans ou plus a fortement progressé, atteignant désormais 35 % et seuls 12 % des emplois sont occupés par des moins de 30 ans. Ces professions de la fonction publique sont très féminisées (74 %).

Le niveau de diplôme s'élève sensiblement. Alors que les concours d'agents de catégorie C nécessitent au maximum un diplôme de niveau CAP, BEP ou BEPC, plus de la moitié (54 %) des employés administratifs de la fonction publique ont au moins le baccalauréat. Cette proportion atteint 74 % chez les moins de 30 ans. 45 % des employés perçoivent un salaire mensuel net inférieur à 1 500 €.

Près d'un quart des employés administratifs de la fonction publique travaille à temps partiel, proportion légèrement supérieure à la moyenne (18 %). Ces employés travaillent majoritairement dans le secteur de l'administration publique ou dans le secteur des transports et de l'entreposage.

La demande d'emploi est une notion peu pertinente pour ces personnels recrutés essentiellement sur concours.

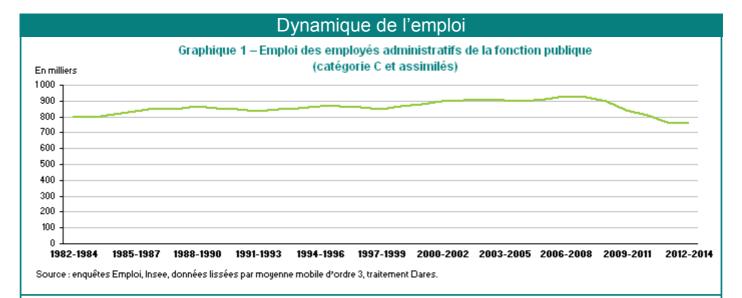


Tableau 1 – Emploi des employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés)

	Effectifs moyens		Répartition moyenne (e∩ %)
	2003-2005	2012-2014	2012-2014
Agents des impôts et des douanes	57 000	28 000	4
Employés des services au public	624 000	571 000	75
Employés de la Poste et des télécommunications	225 000	163 000	21
Employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés)	906 000	762 000	100
Source : enquêtes Emploi, Insee, mo yenne annuelle sur les années 2003 à 2005 et 2012 à 2014, traite	ment Dares.		

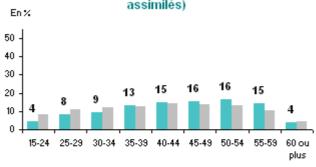
#### Tableau 2 - Taux de croissance annuel moyen de l'emploi

En %	Employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés)	Tous métiers
De 1982-1984 à 2002-2004	0,6	0,5
De 2003-2005 à 2012-2014	-2.8	0.6

Source : enquêtes Emploi, Insee, taux de croissance annuel mo yen calculé sur données lissées par mo yenne mobile d'ordre 3, traitement Dares.

### Caractéristiques des personnes en emploi

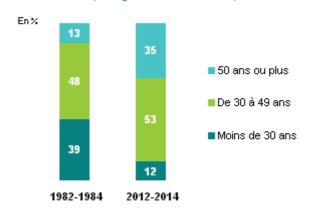
Graphique 2 – Structure par âge des employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés)



- Employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés)
- Tous métiers

Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2012 à 2014, traitement Dares.

Graphique 3 – Évolution de la structure par âge des employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés)



Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 1982 à 1984 et 2012 à 2014, traitement Dares.

Tableau 3 – Part des femmes dans l'emploi

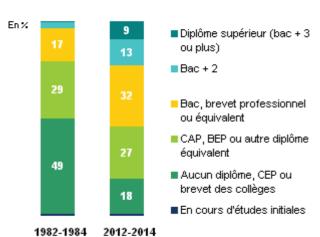
Employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés)

Tous métiers

En %	1982-1984	2012-2014	2012-2014
Parmi les moins de 30 ans	78	70	47
Parmi les 30 à 49 ans	73	75	48
Parmi les 50 ans ou plus	72	76	49
Ensemble	75	74	48

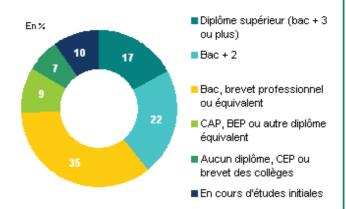
Source : enquêtes Emploi, Insee, mo yenne annuelle sur les années 1982 à 1984 et 2012 à 2014, traitement Dares.

Graphique 4 – Évolution du niveau de diplôme des employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés)



Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 1982 à 1984 et 2012 à 2014, traitement Dares.

Graphique 5 – Niveau de diplôme des employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés) de moins de 30 ans



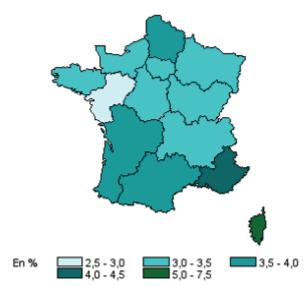
Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2012 à 2014, traitement Dares.

Tableau 4 – Principales spécialités de diplôme des employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés) de moins de 30 ans ayant achevé leurs études et possèdant au moins un diplôme de niveau CAP ou BEP

#### En %

Spécialités de formation	2012-2014
Secrétariat, bureautique	14
Comptabilité, gestion	14
Commerce, vente	10
Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion	8

Carte 1 – Part des employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés) dans l'emploi régional



Source : recensement de la population 2012, Insee, traitement Dares.

# Qualité de l'emploi

#### Tableau 5 - Statut

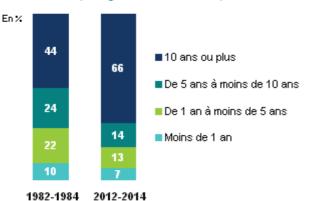
	Employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés)		Tous métiers	Tous métiers (salariés uniquement)
En %	1982-1984	2012-2014	2012-2014	2012-2014
Non-salariés, chefs d'entreprise	0	0	11	-
Apprentis	0	0	1	2
Intérimaires	0	0	2	2
Contrats à durée déterminée	14	12	9	10
Contrats ou emplois à durée indéterminée	86	88	77	86

Source : enquêtes Emploi, Insee, mo yenne annuelle sur les années 1982 à 1984 et 2012 à 2014, traitement Dares.

#### Tableau 6 - Temps de travail et sous-emploi

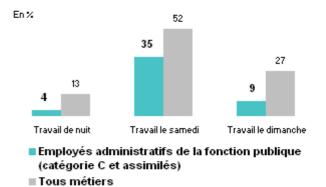
En %	Employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés)	Tous métiers
Temps partiel	23	18
Temps complet déclarant travailler plus de 40h par semaine	12	40
Sous-emploi	5	6

#### Graphique 6 – Ancienneté dans l'entreprise des employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés)



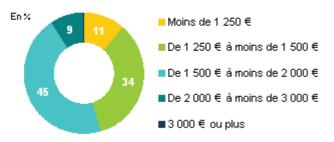
Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 1982 à 1984 et 2012 à 2014, traitement Dares.

#### Graphique 7 - Horaires de travail « atypiques » des employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés)



Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2012 à 2014, traitement Dares.

#### Graphique 8 – Salaire mensuel net des employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés) salariés à temps complet (hors apprentis et stagiaires)



Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2012 à 2014. traitement Dares.

# Tableau 7 – Salaire mensuel net médian des salariés à temps complet (hors apprentis et stagiaires)

En € (arrondi à la centaine d'€ la plus proche)

Employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés)

1 500

Tous métiers 1 800

Source : enquêtes Emploi, Insee, mo yenne annuelle sur les années 2012 à 2014, traitement Dares.

## Caractéristiques des employeurs

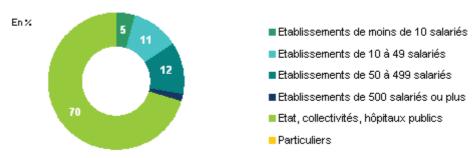
Tableau 8 – Principaux secteurs employeurs des employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés)

_	-00
m	- 70.

2. "	
Secteurs employeurs	2012-2014
Administration publique	49
Transports et entreposage	19
Enseignement	9
Autres secteurs	23

Source : enquêtes Emploi, Insee, mo yenne annuelle sur les années 2012 à 2014, traitement Dares.

# Graphique 9 – Catégorie d'employeurs pour les employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés) salariés



Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2012 à 2014, traitement Dares.

#### Mobilité

(pour les salariés des entreprises privées, hors intérim)

Les informations sur la mobilité ne sont pas disponibles pour cette famille professionnelle car une part trop importante des professionnels de ces métiers est non salariée ou employée par l'Etat, les collectivités, les hôpitaux publics ou des particuliers. La mobilité professionnelle est en effet observée à partir des déclarations mensuelles de mouvements de main-d'œuvre (DMMO) et de l'enquête trimestrielle sur les mouvements de main-d'œuvre (EMMO), dont le champ correspond aux salariés du secteur concurrentiel (industrie, construction et tertiaire).

#### Marché du travail

Les informations sur le marché du travail ne sont pas présentées pour cette famille professionnelle car les données de Pôle emploi sont peu significatives, une part trop importante des professionnels de ces métiers étant non salariée ou employée par l'Etat, les collectivités, ou les hôpitaux publics. Les données relatives aux demandes et aux offres d'emploi concernent en effet les salariés du secteur privé.